

# Stage de transition professionnelle duale



## Description

### Généralités

Ce stage permet de se préparer progressivement aux attentes du monde du travail et d'améliorer son niveau scolaire afin d'intégrer une formation professionnelle certifiante.

### Durée

Une année scolaire (10 mois)

### Objectifs

Cette année scolaire se déroule en alternance, trois jours hebdomadaires en entreprise et deux jours à l'école afin de permettre à l'élève de :

- se confronter à la réalité professionnelle;
- acquérir les gestes et les savoir-faire professionnels;
- développer un savoir-être en entreprise;
- combler ses lacunes scolaires;
- se préparer aux tests d'aptitude.

### Public-cible

Les élèves proviennent généralement du cycle d'orientation (11<sup>ème</sup> année promus ou non promus, classes ateliers), des classes d'accueil de l'ACPO et de transition professionnelle plein temps du CTP, des écoles de formation préprofessionnelle (EFP), etc.

Ils sont libérés de la scolarité obligatoire et âgés de 19 ans maximum, doivent être au bénéfice d'un statut leur permettant une prise d'emploi, avoir effectué au minimum un stage d'une semaine dans la profession demandée et des démarches en vue d'une inscription en formation initiale.

### Engagement du-de la stagiaire

- Tout mettre en œuvre, avec l'aide de ses parents et des intervenants des écoles de provenance pour trouver une entreprise prête à l'accueillir pour le stage de 10 mois;
- Tout mettre en œuvre pour assurer le succès de son stage;
- Respecter les normes, les consignes et la confidentialité en vigueur dans l'entreprise;
- Suivre le programme scolaire.
- Etre présent et ponctuel

### Engagement de l'école

- Assurer le suivi des élèves placés dans les entreprises.
- Assurer la progression dans les disciplines scolaires

### Engagement de l'entreprise

Préparer au mieux le-la stagiaire à entrer en formation dans la profession envisagée.  
Informers l'école de toute modification intervenant dans le déroulement du stage et de tout incident de nature à compromettre celui-ci.

### Stage probatoire

Un stage d'essai d'une semaine permet à l'entreprise d'évaluer le projet du candidat. A l'issue de ce stage, l'entreprise est libre d'accepter ou de refuser le-la stagiaire pour l'année scolaire.

### Contrat de stage

Le stage fait l'objet d'un contrat signé par l'entreprise, le-la stagiaire, ses répondants légaux et le-la répondant-e de l'école. Il est validé par l'OFPC.

### Indemnité

L'entreprise verse au-la stagiaire une indemnité mensuelle brute correspondant à la moitié du salaire de 1ère année de formation professionnelle initiale, la dernière liste des salaires publiée par l'OFPC faisant foi.

### Horaire

Le-la stagiaire participe à la vie de l'entreprise 24 heures par semaine, soit 3 jours de 8 heures, en dehors du programme scolaire.

### Vacances

L'élève a droit aux vacances scolaires.

### Assurance

L'entreprise s'engage à assurer le-la stagiaire contre les accidents professionnels conformément à la loi fédérale sur l'assurance accidents.

---

Contactez-nous:

Xavier Magnin, Doyen de la Transition professionnelle duale - [xavier.magnin@etat.ge.ch](mailto:xavier.magnin@etat.ge.ch)  
Stéphanie Aubert-Gillet, Maître adjointe - [stephanie.aubert-gillet@etat.ge.ch](mailto:stephanie.aubert-gillet@etat.ge.ch)

40, Av. de Châtelaine - 1203 Genève  
Tél. +41(22) 388 73 20 • Fax +41(22) 388 73 49 • <http://edu.ge.ch/ctp/>